

**1<sup>ère</sup> ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Le lundi 19 février 2024, à 19 h**

**CENTRE COMMUNAUTAIRE DE CAP-ROUGE**

4473, rue Saint-Félix, Québec

**PROCÈS-VERBAL**

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Marie-Ève Lacroix	Vice-présidente
M. Michel Lagacé	Trésorier
Mme Ariane Ste-Marie	Secrétaire
Mme Catherine Arrouart	Administratrice
M. Jean-Pierre Fillion	Administrateur
M. Denis Jean	Administrateur
M. Philippe Moussette	Administrateur
M. Louis Martin	Conseiller municipal
Mme Anne Corriveau	Conseillère municipale

**ÉTAIENT ABSENTS :**

Mme Marianne Fleury	Présidente
M. Pierre Fortin	Administrateur

**LE QUORUM EST CONSTATÉ**

**ASSISTENT ÉGALEMENT :**

Mme Priscilla Lafond	Conseillère en consultations publiques
Mme Virginie Bocher	Secrétaire de soutien

3 participants

1<sup>ère</sup> ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le **lundi 19 février 2024**, à 19 h

**CENTRE COMMUNAUTAIRE DE CAP-ROUGE**

4473, rue Saint-Félix, Québec

**ORDRE DU JOUR TEL QU'ADOPTÉ**

---

1. Ouverture de l'assemblée	19 h
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	
3. Adoption du procès-verbal du 18 décembre 2023	19 h 05
4. Suivi du procès-verbal du 18 décembre 2023	19 h 10
5. Période d'intervention des conseillers municipaux	19 h 25
6. Période de questions et de commentaires des citoyens	19 h 35
7. Dossiers du conseil de quartier	19 h 55
• Secteur Boulevard de la Chaudière	
• Livre d'or	
• Sécurité	
• Mobilité durable	
• Environnement et protection de la nature	
8. Fonctionnement	20 h 40
• Information et communication	
• Trésorerie	
9. Divers	20 h 50
• Rencontre extraordinaire du 26 février 2024	
10. Levée de l'assemblée	21 h 00

## **1. Ouverture de l'assemblée**

La vice-présidente, Mme Marie-Ève Lacroix, ouvre la séance à 19 h 00 et excuse l'absence de la présidente, Mme Marianne Fleury.

## **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

### **Résolution CQCR-24-CA-01**

Sur proposition de M. Michel Lagacé, appuyée par M. Philippe Moussette, l'ordre du jour est adopté.

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

## **3. Adoption du procès-verbal du 18 décembre 2023**

### **Résolution CQCR-24-CA-02**

Sur proposition de M. Denis Jean, secondée par M. Jean-Pierre Fillion, le procès-verbal du 18 décembre 2023 est adopté.

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

## **4. Suivi au procès-verbal du 18 décembre 2023.**

Piscine de Cap-Rouge : Une réponse à la **résolution CQCR-23-CA-42** a été reçue :

« Il est toujours prévu, dans le plan directeur aquatique de la Ville de Québec, de construire une nouvelle piscine de type "destination" à Cap-Rouge. Toutefois, ce projet est inscrit au groupe six (6) des priorités de la Ville. Sur une échelle de 1 à 6, le groupe 1 rassemble les interventions en cours de réalisation ou prioritaires en raison de leur désuétude, tandis que le groupe 6 fait référence aux interventions pouvant se réaliser dans un horizon de temps à plus long terme et dont des contraintes particulières, par exemple la disponibilité de terrains, peuvent avoir une influence directe sur l'échéancier. Pour ce projet, aucun site n'est encore identifié. »

Mme Arrouart transmettra cette réponse à Mme Rousseau, instigatrice de la pétition.

Sécurité dans le vieux Cap-Rouge : Mme Priscilla Lafond n'a pas reçu de réponse du service de planification de l'aménagement et de l'environnement pour l'organisation de la rencontre souhaitée par le CQCR, mais elle a réitéré la demande.

Carnaval de Québec à Cap-Rouge : L'activité de glissade dans la côte de la Promenade des Sœurs a eu lieu fin janvier. L'idée est très bonne, mais les conditions météorologiques pas idéales. De plus l'attente de l'autobus pour la remontée était très longue. Un sentier piéton le long de la glissade serait une belle amélioration.

Sécurité routière :

Vitesse sur la rue St-Sébastien :

En réponse à la **Résolution CQCR-23-CA-52**, deux relevés, un de comptage et un de vitesse, seront effectués en période scolaire après la fonte des neiges (idéalement en mai). Mme Fleury communiquera avec l'instigateur de la pétition pour le suivi.

Programme de mobilisation à la sécurité routière :

La réponse suivante a été reçue pour la **Résolution CQCR-23-CA-53**, concernant la demande de reconduire le programme de mobilisation à la sécurité routière de la ville de Québec.

« Le programme de mobilisation est une action de la Stratégie de sécurité routière 2020-2024. Les modalités du programme demeureront inchangées pour l'année 2024.

La proposition du conseil de quartier sera toutefois prise en considération lors de l'élaboration de la Stratégie de sécurité routière 2025-2029. La pertinence et les modalités du programme seront questionnées et bonifiées au besoin dans le cadre de cet exercice. Le cas échéant, les nouvelles modalités entreraient en vigueur en 2025 (dépôt des demandes en novembre 2024).

Il est cependant peu probable que le conseil de quartier soit autorisé à élaborer et mettre en œuvre des plans d'aménagement de la rue en raison des enjeux légaux (plans signés et scellés par un ingénieur) et de responsabilité civile. »

Épicerie au Mail Cap-Rouge : Le promoteur avait montré une ouverture à encourager l'installation d'une épicerie, mais ne s'était en aucun cas engagé. La Ville n'a pas non plus le pouvoir de forcer l'installation d'une épicerie.

Retrait des abribus du RTC : Selon le RTC, les abribus ont été retirés car ils étaient en fin de vie. Ils ne seront pas remplacés car le trafic ne le justifie pas. M. Michel Lagacé préparera une résolution pour la rencontre du 18 mars 2024.

## **5. Période d'intervention des conseillers municipaux**

Mme Anne Corriveau :

Travaux de la Plage Jacques Cartier : La phase 2 des travaux a débuté le 7 février dû à des délais dans l'obtention du certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement, mais ne devrait malgré tout pas se poursuivre au-delà du mois de juin.

Demande d'opinion (changement de zonage sur Charles Albanel): Mme Corriveau ne pourra y assister, du fait d'un conflit d'horaire avec une autre demande d'opinion auprès du CQ de la Pointe de Ste-Foy.

Soirée de reconnaissance des bénévoles : Une seule soirée de reconnaissance pour tous les bénévoles de la Ville de Québec, un spectacle de Grégory Charles, aura lieu le 29 mai 2024 au Centre Vidéotron.

Le conseil d'arrondissement a proposé une motion de félicitations pour souligner les 20 ans du Conseil de bassin de la rivière du Cap-Rouge.

M. Louis Martin :

Présentation des modifications proposées des règlements des conseils de quartier : La composition des membres des conseils de quartier a été modifiée et comporte maintenant 4 postes pour hommes, 4 postes pour femmes, 2 postes neutres et un poste coopté (au lieu de 4 hommes, 4 femmes et 3 cooptés). Les rencontres pourront être tenues en mode hybride. Un budget de 10000\$ sera disponible pour les projets à l'initiative des conseils de quartier à condition qu'un plan d'action détaillé ait été constitué.

Le maire a annoncé la mise en place de corridors Vélo cité.

Le déneigement du sentier Émélie-Chamard n'a pu être ajouté au calendrier d'entretien pour cet hiver. Le sentier sera déneigé à partir de l'hiver prochain.

Commission consultative pour la qualité de l'air : La Ville de Québec est à la recherche de six citoyens désirant siéger à titre de commissaires.

À la suite de plaintes au 311, une surveillance policière a eu lieu au niveau de la traverse piétonne sur le Boulevard Chaudière. Le déplacement du panneau a été recommandé.

Dents de dragon : des relevés comparatifs à un an d'intervalle indiquent une diminution de la vitesse de 1 à 4 km/h pour tous les sites de ce projet pilote.

Plan Particulier d'Urbanisme (PPU) aéroport sud : Le développement d'un parc industriel est prévu dans le secteur au sud de l'Aéroport, entre Jean-Gauvin et la route de l'Aéroport. Le site comportant plusieurs milieux humides et protégés, le développement se fera dans une vision de développement durable. Les principales inquiétudes concernant Cap-Rouge sont la qualité de l'air et le trafic sur Jean-Gauvin et l'entrée de l'autoroute. Une consultation publique aura lieu le 11 avril 2024 à Champigny.

## **6. Période de questions et de commentaires des citoyens**

Une citoyenne déplore la pollution visuelle engendrée par l'entreposage des grattes sur les terrains d'Anacolor pendant l'été. Si cette solution d'entreposage devait être conservée à long terme, elle propose l'installation d'écrans brise-vue. M. Michel Lagacé préparera une résolution en ce sens pour la prochaine rencontre du CQCR.

Une autre citoyenne demande s'il est normal que les concessionnaires automobiles sur Jules Vernes repoussent la neige de leurs stationnements dans la rivière du Cap-Rouge. M. Lagacé vérifiera auprès du Conseil de bassin.

## **7. Dossiers du conseil de quartier**

Secteur Boulevard de la Chaudière : La pose de conduites souterraines est prévue pour les développements à venir.

Livre d'or : Il y a eu peu de mises en nomination. Un comité livre d'or doit être formé en prévision de l'AGA en avril. Plusieurs organismes de Cap-Rouge vont fêter des anniversaires importants (Scouts, Conseil de bassin, Société historique de Cap-Rouge). Il faut vérifier lesquels ont déjà été reconnus. Mme Lafond enverra le courriel d'invitation à proposer des candidatures et M. Moussette en fera la promotion sur les pages Facebook de Résidents de Cap-Rouge et du CQCR.

Sécurité routière et mobilité durable : M. Jean-Pierre Fillion n'a pu obtenir de confirmation concernant l'assurance des administrateurs dans le cadre d'une randonnée pour le mois du vélo. Mme Lafond lui communiquera les coordonnées de personnes ayant déjà organisé une activité similaire pour en déterminer la faisabilité.

Environnement et protection de la nature : Pas de nouveaux développements.

## **8. Fonctionnement**

- Information et communication :

### Assemblée générale du CQCR:

Mme Lafond enverra bientôt les dépliants d'invitation à l'Assemblée qui aura lieu en avril prochain. Le CQCR approuve sa proposition de mettre en valeur le projet de pancartes de sécurité routière, par des photos accompagnées d'une courte description du projet, sur le dernier volet du dépliant.

### **Mandats arrivant à échéance en avril :**

2 postes de femmes : Mmes Marianne Fleury et Ariane Ste-Marie

2 postes d'hommes : Ms. Denis Jean et Philippe Moussette

Les candidatures peuvent être soumises en ligne ou en remplissant et en faisant signer un bulletin.

- Trésorerie :

Le solde du compte à la fin de l'année 2023 était de 820,12\$ auquel il faut soustraire le chèque de 150 \$ transmis à la fondation de l'école Marguerite d'Youville mais toujours pas encaissé et le remboursement de 63,96\$ à Mme

Arrouart (Assemblée générale 2023), et ajouter la subvention de fonctionnement reçue de la Ville de Québec pour l'année 2024 de 1900,00\$.

Le solde en date du 19 février 2024 est donc de 2506,16\$.

### **Résolution CQCR-24-CA-03**

Sur proposition de M. Michel Lagacé, appuyée par M. Denis Jean, il est résolu de remettre une somme de 100 \$ à Mme Virginie Bocher pour la rédaction du procès-verbal.

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

### **9. Divers**

Une assemblée extraordinaire aura lieu en mode hybride dans la salle Nicolas Juneau le 26 février 2024 à 19 h, au sujet de la demande d'opinion pour un changement de zonage, rue Charles Albanel. Une rencontre préparatoire est prévue pour les membres du CA à 17h30. M. Lagacé aimerait qu'une simulation d'enseillement soit présentée.

### **10. Levée de l'assemblée**

Sur proposition de M. Denis Jean, secondée par Mme Marie-Ève Lacroix, l'assemblée est levée à 20 h 55.

Procès-verbal préparé par Mme Virginie Bocher et révisé par Mme Marianne Fleury et Mme Ariane Ste-Marie.

Mme Ariane Ste-Marie, secrétaire

signé

---

Mme Marianne Fleury, présidente

signé

---